

MARS 2017

N° 83

la liaison

LE MAGAZINE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE





Philippe MAHÉ

Préfet de Meurthe & Moselle



Mathieu KLEIN

Président
du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

LES SAPEURS-POMPIERS du corps départemental de Meurthe & Moselle ont vécu en 2016 une activité opérationnelle soutenue.

Ils se sont particulièrement mobilisés pour faire face aux épisodes d'inondations survenus au printemps. Présent à leurs côtés, j'ai pu mesurer leur fort engagement et la part importante qu'ils ont pris dans la gestion de cette crise qui a généré près de 800 interventions de leur part et conduit à la reconnaissance de 35 communes en état de catastrophe naturelle.

Leur implication ne s'est pas limitée à notre département, puisque 90 d'entre eux se sont relayés durant cinq semaines pour participer, au titre de la solidarité nationale engagée par le ministre de l'intérieur, dans la lutte contre les importants incendies de forêt qui ont menacé de nombreuses zones urbaines et des installations industrielles dans le sud de la France.

Les sapeurs-pompiers savent s'adapter à l'évolution des risques et des menaces auxquels ils doivent faire face. Avec d'autres services ils s'entraînent désormais, en application de la doctrine nationale, à la réponse à apporter à la menace terroriste. Un premier exercice interservices relatif à cette thématique s'est déroulé en fin d'année à Pompey. Il a mis en évidence leur savoir-faire et l'expérience déjà acquise entre les services lors des nombreux exercices ORSEC qui sont organisés régulièrement depuis de plusieurs années.

Après avoir été pionniers dans l'expérimentation du service civique adapté aux sapeurs-pompiers, ils se sont investis au côté de la direction du Lycée Chopin de Nancy, dans la création de la première section de cadets de la sécurité civile pour laquelle j'ai eu le plaisir de présider le lancement officiel le 12 octobre 2016.

Ils ont par ailleurs largement contribué à la réussite de l'action « *Adoptons les comportements qui sauvent* », déclarée grande cause nationale, en formant près de 1 000 citoyens meurthe-et-mosellans en tous points du département.

AU NOM DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE, je tiens à remercier l'ensemble des équipes, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, agents administratifs qui concourent chaque jour à la sécurité civile des Meurthe-et-Mosellans.

Soucieux de la qualité du service public, la contribution du conseil départemental est en progression de 5 % par rapport à 2016, après une augmentation de 3 % lors de l'exercice précédent. Dans un contexte budgétaire contraint, elle témoigne de l'attachement que nous portons à cette mission essentielle pour nos concitoyens.

Fort d'un maillage territorial dense de 70 centres, l'année 2017 se traduira par la poursuite du programme de construction ou de rénovation des casernes, en particulier les constructions des centres de secours de Colombey-les-Belles, de Jarny, de Nancy-Gentilly, de Thiaucourt et de Dieulouard, ainsi que l'aménagement du plateau technique et la construction de la maison d'entraînement sur feux réels sur le site Kléber à Essey-lès-Nancy. Plusieurs réalisations seront fonctionnelles dès cette année.

Enfin, dans la période difficile que le pays traverse, il est plus que nécessaire d'encourager la participation et l'engagement des citoyens dans l'accomplissement du bien public. La Meurthe-et-Moselle doit relever ce défi avec détermination. À ce titre, je sais pouvoir compter sur le service départemental d'incendie et de secours de Meurthe & Moselle, acteur reconnu de la solidarité et de l'engagement républicain.



**Gauthier
BRUNNER**

*Président du conseil
d'administration
du Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle*



**Colonel
Stéphane
BEAUDOUX**

*Chef de Corps,
Directeur départemental
des Services d'Incendie
et de Secours de
Meurthe-et-Moselle*

PRÉSENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE aux côtés des personnels du Service Départemental Incendie et de Secours, tant des sapeurs-pompiers portant secours à la population que des agents du service public qui œuvrent en permanence pour que les centres soient opérationnels, j'ai pu mesurer l'implication et le travail fourni par chaque entité pour mener à bien les missions dévolues au SDIS dans le contexte de mutabilité imposé à chaque service public.

Sans ignorer l'importante et croissante activité opérationnelle, je souligne, dans le respect de la gouvernance partagée, l'ampleur de ce qui a été réalisé dans de nombreux domaines, comme par exemple celui de la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences des agents, celui de la dématérialisation des procédures et celui de la poursuite de l'application de la réforme des filières des sapeurs-pompiers.

Je pense également aux nombreux dossiers plus techniques relatifs au futur système informatisé de gestion opérationnelle, au plateau technique du centre de formation et sa maison à feu, à la préparation du déménagement de l'État-major, mais aussi aux constructions ou restructurations de centres permettant aux sapeurs-pompiers de disposer de locaux modernes et adaptés.

Je tiens à rendre hommage à tous les agents et saluer chacun d'entre eux pour l'ensemble du travail réalisé. Je remercie mes collègues, membres du conseil d'administration du SDIS, pour leur implication dans la gestion de cet établissement public particulier auquel nous sommes très attachés.

LES SAPEURS-POMPIERS du corps départemental de Meurthe & Moselle ont réalisé en 2016 près de **47 000 opérations de secours...** c'est-à-dire **une intervention toutes les 11 minutes.** L'activité opérationnelle a subi une **augmentation de 3,5 %** par rapport à l'année précédente.

À cela s'ajoutent de nombreuses missions moins spectaculaires mais toutes aussi indispensables, comme l'analyse et la prévention des risques, la planification opérationnelle, le perfectionnement et le maintien des acquis de chaque sapeur-pompier, ou encore les missions de soutien administratif et technique.

Je tiens à saluer la grande technicité des sapeurs-pompiers professionnels meurthe & mosellans, le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que le professionnalisme de leurs collègues des filières administratives et techniques du SDIS. Fier d'être à leur tête, je tiens à les remercier pour leur attachement à produire un service public de qualité.

Pour s'adapter aux nouvelles menaces, le SDIS renforce ses liens avec les autres services concourant à la sécurité des citoyens : gendarmes, policiers, militaires de l'opération Sentinelle, intervenants hospitaliers ou encore bénévoles des associations agréées de sécurité civile.

Il renforcera également ses liens cette année avec les maires et présidents d'intercommunalités, afin de les accompagner notamment dans la mise en œuvre de la réforme de la défense extérieure contre l'incendie, en collaboration étroite avec l'association des maires de Meurthe & Moselle.

ÉDITORIAUX

Le mot du préfet	2
Le mot du président du Conseil départemental	2
Le mot du président du CASDIS	3
Le mot du chef de corps	3

BILAN OPÉRATIONNEL

www.pompiers54.fr	5
Académie du commandement	5
Cœur de métier	6
ORSEC NOVI	7
Une coopération opérationnelle avec le service départemental d'incendie et de secours de la Moselle	8
Le SDIS 54 face à la menace terroriste	10
Inondations sur le bassin de Briey	11
Le SDIS de Meurthe-et-Moselle annonce une naissance	12
Réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie	14
Les VISOV : des volontaires connectés !	15

RÉCOMPENSE

Trois femmes sapeurs-pompiers au ministère de l'Intérieur	15
---	----

BUDGET

Budget 2017	16
-------------	----

DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT

Un SDIS offensif pour fidéliser et développer le volontariat	17
Le SDIS de Meurthe-et-Moselle à la foire internationale de Nancy 2016	21
Formation aux gestes qui sauvent	22

BRÈVES

2016 : des premières pierres pour de futures casernes	23
Passations de commandement	24
Journée nationale des sapeurs-pompiers	26
Cérémonie d'hommage aux sapeurs-pompiers et aux jeunes sapeurs-pompiers	26
Les travaux sur le site Kléber	27



LEXIQUE

ACR	Arrêt Cardio-Respiratoire	EMZ	Etat-Major de Zone	RNDECI	Règlement National de Défense Extérieure Contre l'Incendie
ANDRA	Agence Nationale pour la gestion des Déchets RADioactifs	ENSOSP	Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers	RIM	Règlement d'Intervention et de Manœuvre
ARI	Appareil Respiratoire Isolant	EPA 25	Echelle Pivotante Automatique 25 m	RO	Règlement Opérationnel
ARS	Agence Régionale de Santé	EPSA	Echelle Pivotante Semi-Automatique	RSR	Remorque de Secours Routier
AVP	Accident Voie Publique	EPIC	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
CASDIS	Conseil d'Administration du SDIS	ETARE	ETAbblissement REpertorié	SAP	Secours A Personne
CCF	Camion Citerne Forestier	FDL	Feux De Forêts	SCDECI	Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie
CCGC	Camion Citerne Grande Capacité	FIL	Fourgon d'Incendie Léger	SDACR	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
CI	Centre d'Intervention	FMA	Formation de Maintien des Acquis	SDE	Sauvetage Déblaiement
CIS	Centre d'Intervention et de Secours	FPTDA	Fourgon Pompe Tonne Dévidoir Automobile	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
CMIC	Cellule Mobile d'Intervention Chimique	FPTGP	Fourgon Pompe Tonne Grande Puissance	SIDECI	Schéma Intercommunal de Défense Extérieure Contre l'Incendie
CMIR	Cellule Mobile d'Intervention Radiologique	FPTSR	Fourgon Pompe Tonne de Secours Routier	SMUR	Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
CMFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	GDR	Guide Départemental de Référence	SP/SPP/SPV	Sapeur-Pompier / Professionnel / Volontaire
COD	Conduite	GFOF	Groupe Formation Sport	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical
CODIR	COmité de DIRection	GIFF	Groupe d'Intervention Feux de Forêt	TMD	Transport de Matières Dangereuses
COD/CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	GINC	Groupe Incendie	UA/UR	Urgence Absolue / Urgence Relative
COS	Commandant des Opérations de Secours	GIPSI	Gestion Informatique Pour les Services Incendie	UAR	Unité d'Assistance Respiratoire
COZ	Centre Opérationnel Zonal	IGH	Immeuble de Grande Hauteur	UCGC	Unité Citerne Grande Capacité
CPIi	Centre de Première Intervention intégré	JSP	Jeune Sapeur-Pompier	UDSP	Union Départemental des Sapeurs-Pompiers
CRM	Centre de Rassemblement des Moyens	Lancelot 54	Indicatif radio pris par le DDSIS, chef de corps	UGAP	Union des Groupements d'Achats Publics
CS	Centre de Secours	LDV	Lance à Débit Variable	UMF	Unité Manœuvre de Force
CSP	Centre de Secours Principal	MPR	Moto Pompe Remorquable	UMP	Urgence Médico-Psychologique
CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	NOVI	NOmbreuses VICTimes	VL	Véhicule Léger
CTD	Conseiller Technique Départemental	NRBCe	Nucléaire Radiologique Biologique Chimique explosif	VLROG	Véhicule de Liaison Radio Officier de Garde
CTL	Centre Technique et Logistique	OG	Officier de Garde	VLROGD	Véhicule de Liaison Radio Officier de Garde Départemental
CTU	Camionnette Tous Usages	OGG	Officier de Garde de Groupement	VLROGG	Véhicule de Liaison Radio Officier de Garde Groupement
DAF	Directeur Administratif et Financier	OGD	Officier de Garde Départemental	VLRTT	Véhicule de Liaison et de Reconnaissance Tout Terrain
DAL	Dévidoir Automobile Léger	ONF	Office National des Forêts	VLTT	Véhicule Léger Tout Terrain
DASRI	Déchet Activité de Soins à Risque Infectieux	PEI	Point d'Eau Incendie	VLTUTT	Véhicule Léger Tout Usage Tout Terrain
DDIS	Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours	PL	Poids Lourd	VPC	Véhicule Poste de Commandement
DDT	Direction Départementale du Territoire	PMA	Poste Médical Avancé	VPS	Véhicule de Premier Secours
DECI	Défense Extérieure Contre l'Incendie	PRV	Point de Regroupement des Victimes	VSS	Véhicule de Soutien Sanitaire
DICA	Détachement d'Intervention Catastrophe Aéromobile	PSE	Premiers Secours en Equipe	VRT	Véhicule Risques Technologiques
DGSCGC	Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises	PUI	Pharmacie à Usage Intérieur	VSAV	Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
DPS	Dispositif Préventif de Sécurité	ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile		
EDSP	Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers	RAD	Risques RADiologiques		
		RCH	Risque CHimique		
		RDDECI	Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie		



www.pompiers54.fr



Le SDIS 54 lance son site internet dans une nouvelle version visible sur les supports mobiles.

LE NOUVEAU SITE des sapeurs-pompiers de Meurthe & Moselle est mis en ligne le vendredi 17 mars, lors de la réunion annuelle et plénière des chefs de centre du département. Lors de cette réunion, le nouveau visuel dédié au développement du volontariat sera également présenté. Ce moment symbolique se fera en présence de monsieur Philippe MAHÉ, préfet, et

de monsieur Mathieu KLEIN, président du Conseil Départemental.

Le colonel Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental des services d'incendie et de secours, inaugure le nouveau site en donnant des explications sur son contenu, sa navigation repensée et en insistant sur le fait qu'il est désormais disponible sur tous les supports : téléphones et tablettes.

La commande auprès du fournisseur était concise : une navigation simple et intuitive, un design minimaliste pour un coût minimum. Le nouveau site Internet qui présente l'organisation administrative et opérationnelle de l'établissement public, les missions des sapeurs-pompiers, propose également une rubrique dédiée au recrutement qui met l'accent sur celui des sapeurs-pompiers volontaires. Il donne désormais la possibilité aux maires et aux professionnels de poser une question de réglementation en ligne.

La rubrique actualités est quant à elle dédiée à la mise en valeur des actions des sapeurs-pompiers du département.

Le SDIS de Meurthe & Moselle est heureux de pouvoir vous présenter son service public sur la toile mais également de permettre aux utilisateurs de trouver une information aisément. **||**

ACADÉMIE DU COMMANDEMENT

Objectif atteint avec HEC Paris



POUR LA 7^e ANNÉE CONSÉCUTIVE le SDIS 54 participe à l'Académie du commandement, une immersion d'une vingtaine de jeunes étudiants de HEC Paris, futurs cadres dirigeants au sein de SDIS en France. Passion d'enfance, souvenir d'une intervention concernant un proche et opportunité de découvrir un milieu inconnu, telles sont les motivations qui ont incité Marie, Amaia, Martin et Thibault à inscrire cette académie en premier vœu. Un état d'esprit apprécié de tous, un accueil chaleureux de jeunes motivés et respectueux et un programme bien rempli ont permis de bien appréhender un pan du modèle de sécurité civile français et de découvrir notre corporation. Ils sont repartis avec de nombreux souvenirs des gardes opérationnelles et des interventions, du passage à la cave à fumée et dans la maison à feu, de l'exercice de secours en montagne « enneigée » dans les Vosges, des cérémonies et de la rencontre avec les jeunes sapeurs-pompiers. **||**

CŒUR DE MÉTIER

46 953 opérations de secours réalisées en 2016



Un nouvel outil d'alerte des sapeurs-pompiers meurthe-et-mosellans

Depuis octobre 2016, le SDIS déploie son nouveau réseau d'alerte des personnels, le RDA (Réseau Départemental d'Alerte) et de nouveaux « bips » dénommés TIAS (Terminaux Individuels d'Alerte Sélectifs).

L'alerte est rapide et fiable. Chaque sapeur-pompier peut envoyer sa disponibilité spontanée depuis son TIAS « toujours à la ceinture ».

Le déploiement se terminera au printemps 2017.



PLANIFICATION / PRÉVISION :

mise à jour de **3 Plans Particuliers d'Intervention (PPI)** et **4 Plans d'Opérations Internes (POI)** ;

instruction de **809 dossiers** d'études d'urbanisme

instruction de **375 dossiers** d'études de manifestations publiques et sportives ;

réalisation de **10 plans d'intervention** dans des établissements répertoriés à risques ;

mise à jour de **306 plans de communes** pour la défense extérieure contre l'incendie (DECI) avec notamment :

- le contrôle périodique de **5311 points d'eau incendie (PEI)**,
- la réception de **68 nouveaux PEI**.

PRÉVENTION :

Visites effectuées dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) : **837**

- **659** périodiques
- **102** réceptions
- **29** sur demande
- **45** levées d'avis défavorable
- **2** inopinées

Réunions des **Commissions de Sécurité d'Arrondissement** : **43**

- **11** sur arrondissement de Briey
- **10** sur arrondissement de Lunéville
- **12** sur arrondissement de Nancy
- **10** sur arrondissement de Toul

Réunions de la **Sous-Commission Départementale ERP-IGH** : **17** (**971** études présentées).

ORSEC NOVI

Organisation de la Réponse de Sécurité Civile NOmbreuses VICTimes

La programmation des exercices ORSEC NOVI pour l'année 2016 avait pour principal objectif la montée en puissance progressive du dispositif interservice SINUS.

L'évolution de la menace terroriste sur l'ensemble du territoire a fait évoluer cet objectif initial.

C'est pourquoi la thématique attentat a été intégrée dans les exercices 2016 en particulier pour ceux de Blenod lès Pont-à-Mousson et Nancy (NRBC).



1



2



3



4



5

- 1 ORSEC NOVI à thématique NRBC E à la salle Jean Weille – Nancy – Le sas des personnels spécialisés.
- 2 Fonctionnement du poste de commandement interservices. Le commandant des opérations de secours (COS) rend compte à la directrice de cabinet, directrice des opérations de secours (DOS)
- 3 ORSEC NOVI à Jarny – Extractions de victimes dans un train.
- 4 ORSEC NOVI à Baccarat – Incendie à la mairie.
- 5 ORSEC NOVI à Baccarat – Sauvetage de victimes aux étages.



NOUVEAU

LE SYSTÈME D'IDENTIFICATION NUMÉRISÉ DES VICTIMES (SINUS) permet l'identification, le dénombrement et le suivi des victimes. Ces dernières sont identifiées grâce à un bracelet à code barres. La remontée des informations vers les instances nationales, ainsi que leur traitement indispensable au suivi des victimes, est ainsi fiabilisé.

Une fois scanné, le code-barres transfère à l'écran toutes les informations sur la victime.

UNE COOPÉRATION OPÉRATIONNELLE AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MOSELLE



LA COLLABORATION OPÉRATIONNELLE entre les SDIS de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, formalisée au travers d'une convention interdépartementale d'entraide mutuelle, est une réalité quotidienne pour les secours engagés en opération à la limite Est du département. Ce mode de fonctionnement permet d'améliorer la qualité des secours en diminuant les délais d'intervention et en mutualisant des moyens, limitant ainsi l'impact sur la couverture opérationnelle. Parmi les exemples concrets de collaboration indispensable à la sécurité de nos concitoyens, le secteur couvert par les centres de Villerupt et Audun-le-Tiche fait actuellement l'objet d'étude visant à intégrer l'évolution prévisible de la population et des risques générés par l'opération d'intérêt

national initiée sur le secteur Esch-sur-Alzette/Belval dans le Pays-Haut. En effet, la création d'une nouvelle agglomération transfrontalière disposant de 8 000 nouveaux logements en 20 ans sur le secteur va augmenter la population du bassin de vie d'Alzette-Belval de plus de 20 000 habitants. Ce projet qui induira à terme une augmentation significative des interventions, assurées par les centres d'incendie et de secours des deux départements mais également du Grand-Duché de Luxembourg, impose de repenser la couverture opérationnelle en améliorant la complémentarité des différentes ressources des deux SDIS. Initialement envisagée avec la création d'un centre unique interdépartemental, les orientations s'articulent aujourd'hui sur une coopération opérationnelle renforcée

Renforts Feux de Forêts en zone SUD



Après une dizaine d'années sans feu important dans le Sud, l'été dernier a connu des conditions météorologiques extrêmes sur des massifs à végétation arbustive très vulnérable.

À la suite de l'arrêt des avions bombardiers d'eau pour des raisons de sécurité les premiers renforts extra départementaux ont été déclenchés. Le GIFF 54-88 était totalement intégré au dispositif préventif et opérationnel du SDIS 13. Il est parti également en appui sur le secteur de Narbonne. Mais c'est le 10 août que le détachement a essuyé son plus gros feu avec plus de 3 000 hectares en feu simultanément.

Les Camions Citerne Forestiers Moyens 4000 ont pu ainsi évoluer en conditions réelles (CCFM 4000) ont ainsi été évalués et les capacités d'intégration des moyens dans des unités opérationnelles locales ont pu être pleinement mesurées.



L'été 2016 a vu la reprise des renforts feux de forêt au profit de la Zone de Défense SUD.

Du 21 juillet jusque fin août 2016, ce sont 5 Groupes d'Intervention Feux de Forest (GIFF) communs avec les Vosges qui ont été engagés, soit plus de 90 hommes en tout. Le commandement du Groupe a été assuré en alternance avec nos voisins vosgiens.





Le secteur transfrontalier d'Alzette-Belval

entre deux centres complémentaires qui disposeront prochainement chacun d'un nouveau casernement. Cette nouvelle collaboration devra permettre, à l'instar du fonctionnement du centre de secours de Saint-Nicolas-de-Port, une meilleure couverture opérationnelle grâce à une implantation judicieuse plus propice à la complémentarité des statuts (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires) mais également des modes de fonctionnement (garde et astreinte à domicile).

Un autre projet de mutualisation a débuté en 2016 entre les deux SDIS : celui du Système de Gestion Opérationnelle (SGO). En effet, le SGO actuel du SDIS 54, en service depuis plus de 20 ans, doit être remplacé. Celui du SDIS 57 est dans la même situation.

Le SGO regroupe les fonctions suivantes : prise d'appels (CTA), traitement des opérations (CODIS), gestion des centres d'incendie et de secours (personnels, véhicules et matériels). De nombreux outils y sont connectés : TIAS (bip), radio, téléphonie...

L'objectif principal est l'amélioration de la réponse opérationnelle et la sécurisation des installations. L'étude technique a été lancée pour interconnecter et sécuriser les Systèmes de Gestion Opérationnelle. Actuellement, des groupes de travail « métiers » (opération, technique, marché) et « utilisateurs » travaillent à la rédaction du cahier des charges afin de préparer la procédure de marché commun. ||

Détection de la radioactivité : dotation d'un portique

Dans le cadre du Livre Blanc relatif à la Défense et sécurité intérieure de l'État et pour faire face à la menace terroriste NRBC, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crises (DGSCGC) a doté certains SDIS, les sapeurs-pompiers de Paris et de Marseille et les militaires des Régiments d'Interventions et d'Instructions de la Sécurité Civile, de portiques de détection de la radioactivité.

Ces équipements de contrôle de contamination ont été affectés aux unités destinées à défendre les agglomérations prioritaires du territoire national.

Le SDIS 54 a perçu l'un des 4 portiques affectés à la Zone de Défense et de Sécurité Est (avec les SDIS 57, 67 et 68).

Il est intégré aux moyens de la CMIR 54 et est affecté au Centre d'Incendie et de Secours de Nancy Tomblaine. Ce portique, opérationnel depuis l'Euro 2016 a été testé :

- dans le cadre d'un exercice départemental d'envergure NRBCe coordonné par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle,
- lors d'entraînements interservices organisés à Metz par le Centre Zonal Civilo-Militaire NRBCe de la Zone de Défense et de Sécurité EST.

Ce portique est doté de 10 sondes permettant de détecter rapidement un large spectre de rayonnements. Il permet de vérifier la présence ou l'absence de contamination sur un nombre important de personnes (intervenants et victimes) tant dans le cadre de la menace terroriste que des interventions plus classiques des CMIR.



LE SDIS 54 FACE À LA MENACE TERRORISTE

Les attentats de l'année 2015 et ceux de l'été 2016 ont démontré que les sapeurs-pompiers peuvent désormais être confrontés à des situations opérationnelles inédites où les opérations de secours doivent être coordonnées avec les opérations de neutralisation et de sécurisation menées par les forces de sécurité intérieure.

POUR FAIRE FACE à ce type d'évènement, les objectifs du SDIS sont de :

- **S'organiser** pour faire face à des opérations de même nature et simultanées.
 - Garantir au mieux la **sécurité** des intervenants.
 - **Assurer une parfaite coordination** avec le Commandement des Opérations de Police ou de Gendarmerie (COPG).
 - Privilégier l'**évacuation rapide** des victimes (notamment en cas de plaies hémorragiques).
- Pour atteindre ces objectifs, l'ensemble des moyens du SDIS prépare la réponse à la menace terroriste par :
- La rédaction d'une instruction opérationnelle et ses fiches missions, guides, d'aide à la décision...
 - L'acquisition de matériels et équipements spécifiques.
 - La formation de l'ensemble des personnels.
 - La participation à des exercices interservices.

La sécurité collective ne se suffit pas à elle seule, chacun doit être acteur de sa sécurité.

Afin de renforcer la sécurisation des sites du SDIS, l'officier protection-sûreté a été missionné par le chef de corps.

Un audit de la protection des sites du SDIS a été réalisé avec l'appui des gendarmes référents-sûreté de Meurthe-et-Moselle. Des principes simples de protection sont notamment ressortis :

- La fermeture des portails à H24 lorsque le site est clos et des accès au bâtiment,
- L'accueil systématique des visiteurs et accompagnement jusqu'à la sortie du site,
- La vigilance des personnels en tenue à l'extérieur des casernements,
- Le contrôle de toute attitude ou objet suspects... //

Conception/aménagement d'un système visant à faciliter l'évacuation rapide de nombreuses victimes en situation opérationnelle dégradée



Extraction de victimes en zone contrôlée lors d'un exercice « attentat terroriste »



INONDATIONS

SUR LE BASSIN DE BRIEY mai-juin 2016

Environ 500 interventions relatives à des inondations ont été réalisées par les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle durant une période d'environ 10 jours sur le bassin de Briey et le Jarnisy.



LE 30 MAI 2016 à partir de 15 h 30, le bassin de Briey et en particulier le secteur de Trieux-Tucquegnieux sont touchés par de fortes pluies. Conjugué à une saturation en eau des sols, le Woigot sort de son lit occasionnant 75 opérations de reconnaissance et mise en sécurité.

La propagation de l'onde de crue du Woigot s'est répercutée sur la commune de Briey, nécessitant l'évacuation de 49 personnes provenant d'une résidence et d'un hôtel. Une quinzaine de véhicules soit environ 40 sapeurs-pompiers sont mobilisés.

Le lendemain, suite aux intempéries sur les affluents de l'Orne, les communes situées le long du cours d'eau subissent une montée des eaux occasionnant l'isolement d'une vingtaine de maisons et de 124 enfants de l'école sur la commune de Jeandelize.

Une quinzaine de véhicules de secours ainsi que les forces de l'ordre et les moyens du conseil départemental sont mobilisés.

La phase de retour à la normale s'effectuera tout au long de la décrue, par les sapeurs-pompiers du Pays-Haut.

Les 3 et 4 juin 2016, alors que d'importants moyens sont mobilisés sur l'exercice ORSEC-NOVI sur la commune de Conflans-en-Jarnisy, un épisode orageux s'abat à partir de 18 h 30 sur le bassin de Briey. D'importantes coulées de boues occasionnent de nombreux dégâts sur la commune de Mancieulles.

Une fois de plus, le Woigot déborde également sur Briey nécessitant une nouvelle fois l'évacuation de l'hôtel Aster, et de 2 résidences. Environ 70 personnes sont mises en sécurité dont 40 seront relogées Salle Merkel à Briey.

Dans la nuit du vendredi au samedi 4 juin, 290 opérations ont nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers, dont 220 sur le seul secteur de Briey.

Près de 220 personnels ont été mobilisés sur le terrain au plus fort de l'événement (sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes, associations agréés de sécurité civile). **II**

Bilan des intempéries du 30 mai au 12 juin 2016 :

- 35 communes reconnues en état de catastrophe naturelle
- Environ 500 interventions réalisées
- 150 personnes mises en sécurité
- 2 sauvetages réalisés (kayakistes imprudents)
- 0 blessé
- 550 sapeurs-pompiers mobilisés sur la période

Au plus fort de l'action, les moyens engagés étaient les suivants :

- 50 véhicules sapeurs-pompiers
- 150 sapeurs-pompiers (dont 11 SSSM) en simultané
- 13 plongeurs dont 5 du SDIS 57
- Engagement d'Associations Agréées de Sécurité Civile (Croix Rouge et ADPC notamment)

LE SDIS DE MEURTHE-ET-MOSELLE ANNONCE UNE **NAISSANCE**

Vendredi 30 décembre 2016 à 13h58

Événement rare et chargé de symboles, le SDIS de Meurthe-et-Moselle vient d'inaugurer un nouveau centre d'incendie et de secours créé de toute pièce dans une zone rurale éloignée de plus de 20 minutes de tout centre de secours. Nouvelle pierre à l'édifice du maillage territorial, cette naissance est le résultat d'une collaboration particulièrement fructueuse entre les élus locaux et notre établissement public.

DÉPUIS 2013, le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques de Meurthe-et-Moselle met en évidence la nécessité d'améliorer la couverture opérationnelle dans un secteur rural du groupement territorial Lunévillois, situé au sud du département.

Il fut donc rapidement décidé de s'engager dans la création d'un centre de première intervention intégré, destiné à réduire les délais d'intervention des secours dans une zone d'une vingtaine de communes correspondant à l'ancien canton d'Arracourt.

Malgré de multiples démarches engagées avec les élus du canton, plusieurs tentatives de mobilisation de la population autour de ce projet échouèrent.

Devant l'enjeu essentiel de service public, le SDIS repart à la charge début 2016 avec la ferme intention de faire aboutir le projet. Sous la houlette du Lieutenant-Colonel LEPOUTERE, alors chef de la cellule de coordination stratégique, d'audit et de développement, une équipe constituée du chef de groupement territorial, du président de l'Union départementale et du chef du bureau départemental du volontariat se met à l'œuvre ; prenant en comptes les écueils rencontrés durant les années précédentes.

Dans un premier temps une rencontre avec les élus permet de redéfinir une stratégie commune. En recentrant les démarches vers la commune d'Einville-au-Jard disposant d'une plus grande densité de population, l'équipe et les élus du secteur décident ensemble des mesures à engager.

Une mobilisation sans précédent, début d'une aventure intense

Le premier travail est mené par le SDIS qui délimite le secteur de recrutement grâce aux isochrones fournis par le bureau SIG. Un rapide travail de recherche consiste ensuite à recenser les SPP, les SPV et ancien SPV résidant dans le périmètre concerné.

En parallèle, la mobilisation des élus et en particulier du président de la communauté de communes du Sânon, Monsieur Michel MARCHAL, engagé de longue date dans le projet, permet de cibler rapidement toute la population âgée de 16 à 55 ans. Grâce à l'envoi de plus de 500 courriers dès la fin mars, toute la population du secteur est conviée à une réunion publique à la mairie d'Einville-au-Jard, un vendredi soir du mois de mai.

Plus d'une cinquantaine d'habitants, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes sensibles au message lancé par le Maire d'Einville-au-Jard, Monsieur Marc VILLEMANN et ses homologues du secteur, répondent présents. Tout n'est pas pour autant gagné, mais à l'issue d'une heure trente de présentation puis de débat, l'enthousiasme est tel qu'il est nécessaire d'ajouter des cases à la fiche de recensement des candidatures. Au final ce ne sont pas moins de 24 candidats qui sont recensés, auxquels s'ajoutent une quinzaine de SPV ou anciens SPV qui signalent, soit leur volonté d'être affecté au nouveau centre, soit leur volonté de « remettre le pied à l'étrier » dans le cadre du projet.

Des locaux providentiels et un enchaînement idéal

Forts de ce succès et de l'engouement provoqué par la réunion, des contacts s'établissent rapidement, grâce au Maire de la commune, afin de trouver un local adapté pour accueillir un fourgon d'incendie léger (FIL). Cet engin polyvalent de premiers secours (incendie, sauvetage, secours à victime) est l'engin de référence des CPl de Meurthe-et-Moselle et correspond parfaitement aux besoins du futur centre dont le potentiel est estimé à environ deux cent interventions par an.

Le hasard nous oriente rapidement vers l'ancien local du tri postal récemment laissé libre de tout occupant et dont le propriétaire n'est autre que le père d'un sapeur-pompier volontaire de Lunéville. Sensible au projet, ce dernier accepte immédiatement de louer ses locaux, pour les destiner au remisage des matériels du centre.

Parfaitement adaptés à la physionomie d'un centre de première intervention, les locaux quasi providentiels ne nécessiteront que quelques travaux relativement peu coûteux qui prirent fin en novembre.





Inauguration sous le signe de l'enthousiasme

L'inauguration du centre a lieu le 10 décembre 2016 devant la population du secteur réunie autour de ce symbole très fort de cohésion, de solidarité et de soutien à la ruralité.

La cérémonie, présidée par monsieur Philippe MAHÉ, préfet de Meurthe-et-Moselle, a lieu en présence de monsieur Daniel REINER, sénateur; monsieur Mathieu KLEIN, président du conseil départemental, monsieur Gauthier BRUNNER, président du conseil d'administration du SDIS, du Colonel Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps et du commandant Pascal CHRISTOPHE, président du GIRACAL représentant le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Confirmant le commandement du centre à l'occasion d'une cérémonie solennelle, le chef de corps départemental, mit à l'honneur l'adjudante de sapeurs-pompiers volontaires Aurélie HIRTT, quatrième femme du corps départemental à être désignée cheffe d'une unité opérationnelle.

Pour les autorités locales qui se sont succédées lors des allocutions ce fut l'occasion de témoigner leur enthousiasme et de souligner l'engagement sans faille du SDIS et des élus dans ce projet de service public structurant pour le monde rural qui habituellement est plutôt témoin impuissant de la désertification de ses territoires.

La journée fut donc placée sous le signe d'une émotion à la hauteur de l'esprit citoyen dont témoignent les 22 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires d'Einville-au-Jard. ||

Après un entretien de sélection des candidats qui révéla des personnalités et des états d'esprits d'engagés citoyens fabuleux, une douzaine de candidats débute sa formation dès les vacances scolaires de la Toussaint. Le 1^{er} décembre, Monsieur Philippe MAHÉ, Préfet de Meurthe-et-Moselle signe l'arrêté de création du centre : objectif atteint !



L'ADJUDANTE AURÉLIE HIRTT, NOUVELLE CHEFFE DE CENTRE À EINVILLE-AU-JARD

La prise de commandement a eu lieu officiellement le samedi 10 décembre : ce jour-là, l'adjudante Aurélie HIRTT, 31 ans, est devenue cheffe de centre.

NATIVE DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT où elle est entrée chez les Jeunes sapeurs-pompiers à 12 ans, elle débute son engagement comme sapeur-pompier volontaire à l'âge de 16 ans, puis gravit tous les échelons jusqu'à celui de chef d'après tout engin.

Aurélie pourrait servir d'exemple, mais elle préfère ne pas le revendiquer : avec trois enfants à la maison, cheffe de service de sécurité privée, elle exerce la profession de chargée de sécurité et de coordination des risques pour un regroupement de trois établissements de santé.

Sa détermination sans faille dans ce qu'elle entreprend lui permet de mener une vie très active : elle prend toujours des gardes au centre d'incendie et de secours de Saint-Nicolas-de-Port, elle est formatrice de premiers secours, mais également présidente d'un club de handball qui évolue en excellence régionale et où elle a joué pendant 15 ans... L'importance de l'équipe et de l'esprit d'équipe, de la force du groupe qui font aimer à Aurélie l'engagement et qui expliquent sa détermination.

Accompagnée dans sa nouvelle aventure par son compagnon, également sapeur-pompier, elle est heureuse face à ce nouveau challenge, entourée par sa jeune équipe ultra-motivée. ||

RÉFORME DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Un officier au service de l'accompagnement des maires



La loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 a permis d'engager une réflexion profonde quant au cadre juridique de la DECI. Cette démarche a abouti le 27 février 2015 avec la parution d'un décret qui abroge les anciens textes réglementaires. Sa conception novatrice simplifie le contexte législatif tout en répondant aux exigences actuelles.

L'APPROCHE PRAGMATIQUE qui en découle, permettra à chaque commune ou communauté de communes de définir une politique de DECI adaptée aux enjeux locaux. Ce résultat est possible grâce à une analyse du risque qui conduira à dimensionner les ressources en eau au plus près du besoin tout en tenant compte des particularités du secteur et des coûts financiers. La dépense relative à la DECI demeure, par ailleurs, obligatoire pour la commune.

Un référentiel national édité en 2015 vient préciser les principes généraux relatifs à la DECI et à la mise en place d'un Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI). Ce document réalisé par le SDIS sera prochainement arrêté par le préfet. Il précise les règles applicables à la DECI et notamment le pouvoir de police administrative spéciale du maire. Pouvoir qui est transférable au président de l'EPCI si la compétence est détenue par l'intercommunalité. Cette police spéciale s'applique via un service public de DECI qui est distinct du SDIS et du service de l'eau potable.

Ainsi, les tâches qui incombent désormais au maire (ou le président d'EPCI) sont les suivantes :

- **Prendre un arrêté municipal (ou intercommunal) de DECI** (comprenant notamment l'inventaire des Points d'Eau Incendie (PEI), les risques à défendre et les besoins en eau pour faire face à ces risques).
- **Notifier l'arrêté** de DECI au préfet **ainsi que le dispositif de contrôle des PEI**. (Le SDIS centralise ces notifications).
- **Créer un Schéma communal** (ou intercommunal) de DECI. Cette création est facultative mais demeure vivement conseillée en cas de carences de DECI. En effet, celui-ci permet de définir les besoins locaux tout en optimisant les ressources. Ce document recense ainsi la DECI existante, les carences constatées, les priorités d'équipements et les évolutions prévisibles des risques. Il sert de base de travail au maire pour planifier les compléments d'équipements à réaliser.

C'est dans ce contexte de changement réglementaire que le SDIS a choisi de se doter d'un bureau départemental de la prévision opérationnelle au sein même de son état-major. Ce nouveau service piloté par le capitaine Yoann FRANZETTI a pour missions principales :

- Mettre en place la réforme.
- **Renseigner et conseiller les maires et présidents d'EPCI** en matière de DECI.
- Gérer les avis d'urbanisme hors Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
- Suivre la base de données des PEI. **||**

Coordonnées du service :

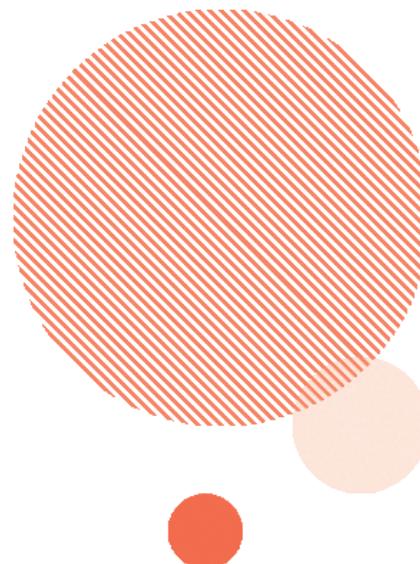
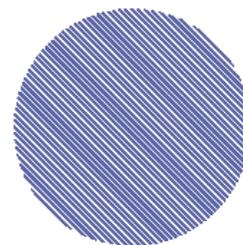
Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle
Groupement de la prévention des risques incendie
Bureau départemental de la prévision
75, rue Lavoisier
54710 LUDRES

Capitaine Yoann FRANZETTI :

☎ 03 83 50 11 70
☎ 06 76 26 56 76
yoann.franzetti@sdis54.fr

Secrétariat :

☎ 03 83 50 89 30
Fax : 03 83 50 89 39
prevision@sdis54.fr



LES **VISOV** : DES VOLONTAIRES CONNECTÉS !

Les évènements tragiques nationaux et internationaux de ces derniers mois ont révélé à quel point les réseaux sociaux étaient devenus incontournables lors de crises de grande ampleur. La communication a aujourd'hui migré vers les médias sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, ...) permettant à la population de s'exprimer, participer, témoigner. Aujourd'hui 32 millions de personnes en France sont inscrits sur un réseau social.

C'EST FACE À CE NOUVEAU PHÉNOMÈNE qu'une convention tripartite a été signée entre la Préfecture, le SDIS et l'association VISOV.

L'association VISOV créée en 2014 (Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel), composée uniquement de bénévoles aux profils souvent en lien avec la Sécurité Civile (sapeurs-pompiers, secouristes, gestionnaires de crise...), assure une veille des réseaux sociaux en gestion de crise. Ce concept de l'utilisation de ces réseaux sociaux est communément appelé MSGU : Médias Sociaux pour la Gestion d'Urgence.

Les informations collectées sur ces réseaux sociaux sont multiples. Elles peuvent permettre de récupérer une vision du terrain (photos, vidéo, témoignages, ...) et aider les centres opérationnels à avoir une meilleure compréhension de l'évènement. Ces réseaux sont une mine d'or lors de la gestion de crise.

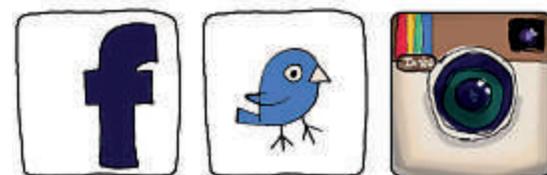
Mais ces médias sociaux sont aussi un formidable moyen de communiquer et interagir avec la population, et diffuser des messages comportementaux et de l'information préventive.

VISOV travaille sur plusieurs principes : collecter, analyser et vérifier les informations collectées, synthétiser cette importante masse d'information. Toute cette synthèse peut être accessible par les centres opérationnels via un classeur informatique partagé.

L'appui de cette association, lors de crises majeures (type inondations qui ont touchés divers secteurs du département en juin 2016), va permettre aux centres opérationnels une meilleure compréhension de l'évènement et un contact supplémentaire avec la population. **||**



Page facebook : **VISOV**
Compte twitter : **@VisovI**



RÉCOMPENSE SDIS 54

TROIS FEMMES SAPEURS-POMPIERS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



INVITÉS PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR à fêter le 40^e anniversaire du décret du 25 octobre 1976 autorisant les femmes à devenir sapeur-pompier, trois sapeurs-pompiers féminins du Corps se sont rendus Place Beauvau le jeudi 10 novembre 2016. L'adjudant Catherine GEGOUX sapeur-pompier professionnel au centre d'incendie et de secours de Briey, ainsi que le sergent Céline JOLY et le sapeur de 2^e cl. Laura ROESCH, respectivement sapeurs-pompiers volontaires aux centres d'incendie et de secours de Lunéville et Uruffe gardent un excellent souvenir de la cérémonie organisée en l'honneur des femmes, représentant près de 15 % des effectifs de sapeurs-pompiers, immortalisé par une photo avec Bernard CAZENEUVE, alors ministre de l'Intérieur. **||**



Adopté lors du Conseil d'administration du 8 décembre dernier, le budget prévisionnel 2017 du SDIS tient compte du soutien réaffirmé du Département, dont la participation en 2017 évolue de + 5% par rapport à l'année précédente.

BUDGET 2017

CETTE ÉVOLUTION NOTABLE, qu'il convient de souligner à l'heure où les autres SDIS voient bien souvent la participation de leur Département stabilisée voire en diminution, démontre toute l'attention du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle porte à accompagner le SDIS dans l'exercice de ses missions au service de la protection des habitants.

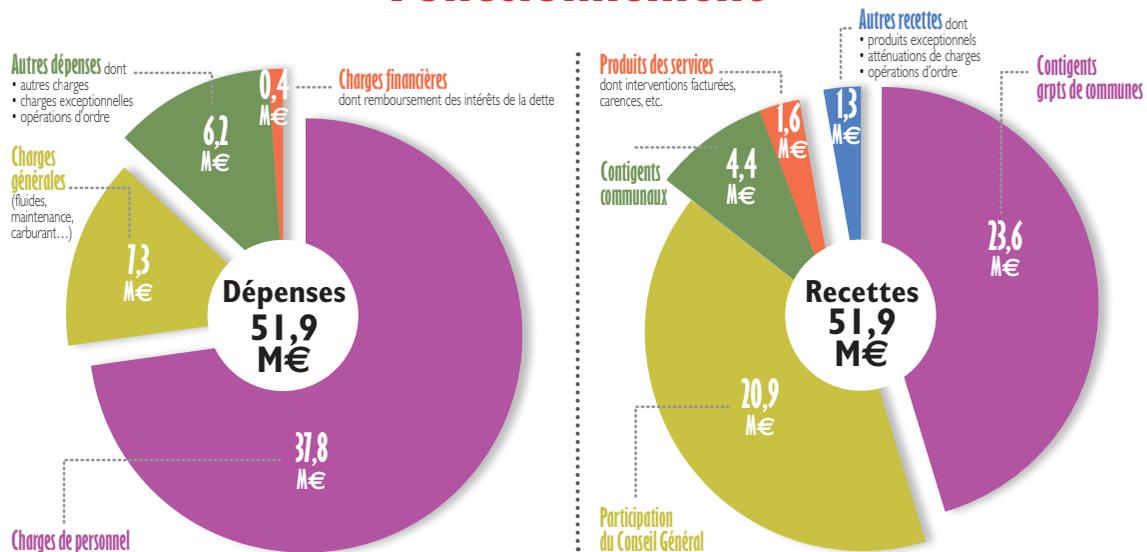
Grâce à ce soutien, mais aussi aux contingents incendie versés par les communes et établissements publics de coopération intercommunale (en hausse de 0,8% par rapport à 2016), le SDIS a pu inscrire au budget 2017 la continuation des projets de valorisation de l'astreinte programmée des sapeurs-pompiers volontaires, et de nouvelle gestion prévisionnelle des emplois et des compétences bénéficiant aux sapeurs-pompiers professionnels et aux personnels administratifs et financiers. De même, le binôme infirmier de sapeurs-pompiers protocolé / conducteur secouriste sur le secteur du sud

lunévillois a pu être maintenu, grâce à la poursuite du partenariat financier entre l'Agence régionale de Santé et le SDIS.

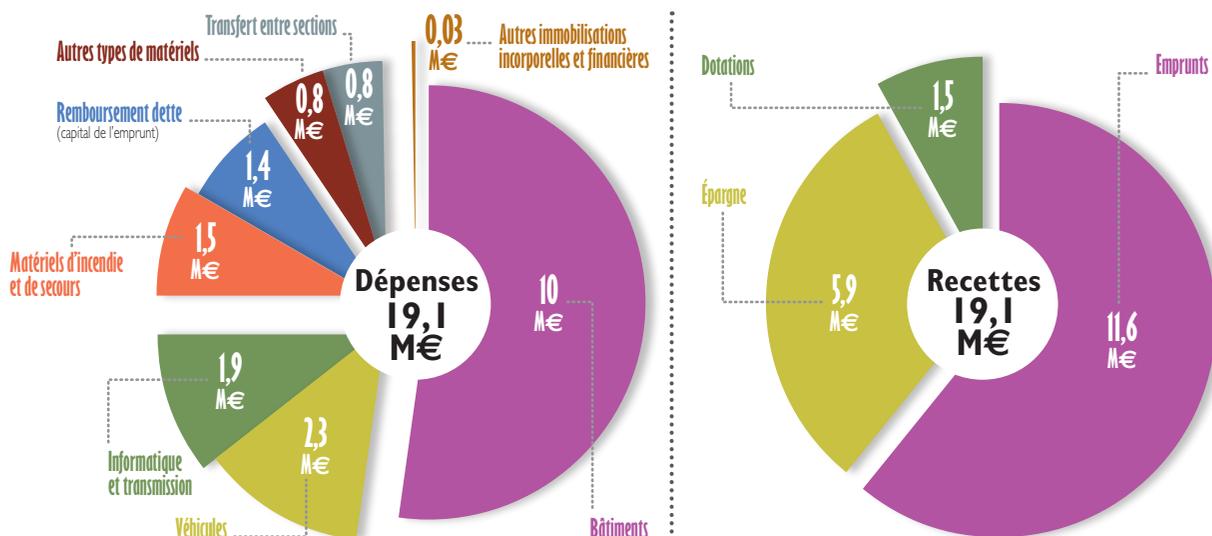
Au-delà de ces projets, la section de fonctionnement est impactée fortement en 2017 par la mise en œuvre des mesures gouvernementales relatives aux dépenses de personnels (PPCR, revalorisation du point d'indice...), mais aussi par les augmentations mécaniques (GVT par exemple).

En section d'investissement, l'année 2017 devrait correspondre à l'achèvement de plusieurs des projets immobiliers en cours : constructions des centres de Jarny, Dieulouard, Thiaucourt, Colombey-lès-Belles, ainsi que l'aménagement du plateau technique et la réalisation de la maison d'entraînement en milieu réel sur le site de Kléber et la rénovation des bâtiments sur ce même site en vue de l'accueil des services de l'État-Major et du CTA-CODIS. ▄

Fonctionnement



Investissement



UN SDIS **OFFENSIF** POUR FIDÉLISER ET DÉVELOPPER LE VOLONTARIAT



Lors de la Journée Défense et Citoyenneté exceptionnelle du 5 octobre.

Une année 2016 très riche pour le volontariat

L'année a débuté par le temps fort de validation du plan d'action départemental pour le développement et la fidélisation du volontariat, ligne directrice pour les prochaines années dont l'exploitation a démarré très rapidement.

De multiples actions ont dès lors rythmé l'année. Sous la houlette du référent départemental volontariat, le SDIS a participé notamment aux journées citoyennes organisées par le conseil départemental de l'accès au droit au lycée Bardot, à la promotion tous azimuts du clip national de promotion du volontariat, à plus d'une dizaine de journées défense et citoyenneté, à plus d'une cinquantaine de forums, présentations ou manifestations permettant de mettre en avant l'engagement citoyen.

La création du centre de première intervention intégré d'Einville-au-Jard fut également un temps fort de cette année, dont le succès a été riche d'enseignement sur nos pratiques et notre manière de promouvoir le volontariat.

Grâce à l'implication des groupements territoriaux les actions se sont également démultipliées de fort belle manière à l'initiative des centres d'incendie et de secours. À l'image de la manifestation festive organisée par le CSP BRIEY à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers, chacun a su à son niveau partager son enthousiasme et sa vocation dans de nombreuses manifestations locales.

2016 aura été également marquée par un travail de fond, mené sur des dossiers structurants en faveur de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires.

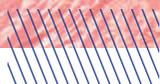
La réalisation d'engagements en continu chaque mois de l'année, la rénovation des épreuves d'aptitude physiques d'engagement, l'ouverture de formations d'intégration

Le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du quatrième trimestre 2016 a conclu sur un bilan global des effectifs très positif.

LE NOMBRE DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES est passé en 5 ans de 1 990 à 2 176. Malgré ces chiffres plutôt rassurants beaucoup de centres souffrent d'un manque de disponibilité, en particulier la journée. Les sapeurs-pompiers volontaires ne sont pourtant pas moins nombreux, mais leur disponibilité individuelle a décliné, chacun laissant davantage de place dans sa vie aux loisirs et à la famille. D'autres effets sociétaux produisant leurs effets, le nombre d'intervention s'accroît lui aussi régulièrement, et augmente un peu plus chaque année la sollicitation des sapeurs-pompiers.

Le SDIS 54 poursuit donc ses efforts de manière organisée, dynamique et offensive pour développer et fidéliser le volontariat.

sapeur-pompier
+ volontaire = moi aussi



réalisables dans les centres d'incendie et de secours, la définition des modalités d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires en qualité d'observateur « apprenant », constituent désormais un chaînage essentiel qui permet au sapeur-pompier volontaire de devenir très rapidement actif dans sa caserne. Il s'agit là d'un enjeu majeur que les cadres s'approprient progressivement et qui nécessitera encore quelques ajustements. Le toilettage profond du règlement intérieur contribuera également à faciliter la tâche des responsables hiérarchiques, cette démarche se poursuivra en 2017.

Un développement ciblé

À la faveur du plan d'action départemental validé par le conseil d'administration début 2016, le réseau des référents « volontariat », mené par le binôme conseiller technique sapeur-pompier volontaire et chef du bureau départemental de la gestion et du développement du volontariat, s'engage dans la mise en œuvre de mesures concrètes destinées à développer le volontariat en particulier dans les centres ruraux et péri-urbains. Le travail s'est concentré principalement sur deux des cinq grands axes du plan d'action. Il s'est agi d'une part de mettre en œuvre des outils d'analyse destinés à veiller sur le volontariat et d'autre part de faciliter et de cibler le recrutement.

Une interface statistique appelée « OXIO » a été mise en œuvre et permet depuis quelques mois, de faire un point sur les capacités opérationnelles d'un centre d'incendie et de secours avec une grande précision. Ce développement très important pour ajuster nos démarches d'accompagnement du volontariat va se poursuivre en 2017 par l'acquisition de modules statistiques du domaine des ressources humaines.

Une méthodologie d'audit à l'échelle du centre d'incendie et de secours a également été testée au centre de Côtes en Hayes. Ce ciblage précis prenant en compte les données locales permettra en 2017 de mener à bien des actions très orientées et adaptées au centre pour augmenter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires.

Les actions de développement se sont également concentrées sur des actions plus ciblées et plus porteuses pour le volontariat, à l'image de la Journée Défense et Citoyenneté exceptionnelle (JDC) organisée au CS Pompey le 5 octobre dernier ou encore de la participation du SDIS durant 11 jours à la foire internationale de Nancy en juin.



Une JDC exceptionnelle !

Mercredi 5 octobre était organisée au CS POMPEY une journée défense et citoyenneté « exceptionnelle » en partenariat avec le centre du service national (CSN).

« Exceptionnelle » car délocalisée dans un centre d'incendie et de secours au lieu du traditionnel site du centre du service national de Nancy, exceptionnelle aussi par l'intérêt particulier pour les sapeurs-pompiers dont ont fait preuve les 43 jeunes convoqués.

Au programme de la journée : tests obligatoires de détection de l'illettrisme par exemple, information sur les carrières militaires, sensibilisation aux risques routiers mais aussi et surtout ateliers de découverte de l'engagement citoyen de sapeurs-pompiers.

Les démonstrations participatives des matériels et des gestes qui sauvent ont particulièrement plu aux participants. Cet engouement s'est traduit par un riche échange et une prise de contact concrète avec une douzaine de jeunes résidant à proximité du centre de secours de Pompey pour un éventuel engagement de SPV.

La journée a été clôturée par la remise des certificats de participation en présence de M^{me} la directrice de cabinet du Préfet de Meurthe-et-Moselle, le colonel Jean Jacques Horb Directeur Départemental Adjoint ainsi que de plusieurs élus des communes d'où avaient été convoqués les participants.

Des employeurs mis à l'honneur pour leur comportement citoyen en faveur du volontariat

Le 10 juin dernier avait lieu la première conférence sur le thème du volontariat à Briey, en préambule de la journée nationale des sapeurs-pompiers.

À l'issue de la conférence, qui réunissait sapeurs-pompiers et partenaires du SDIS, avait lieu la remise du label employeur partenaire des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.

Le label départemental employeur créé en 2014, récompense les employeurs publics et privés qui manifestent, à travers la gestion de leurs employés une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquable.

Cette année ce sont 10 employeurs qui se sont vus remettre des mains du Colonel Stéphane Beaudoux le label employeur départemental.

Cette distinction leur permettra notamment durant 3 ans d'utiliser le logo du label dans toutes les communications internes ou externes de l'entreprise pour faire connaître leur engagement citoyen.

Les employeurs labellisés en 2016 sont les suivants :

Employeur	Label
Mairie de Thiaucourt	Bronze
Mairie de Mont Bonvillers	Bronze
Entreprise MICHEZ SAS / Garage NISSAN Longuyon	Bronze
Garage FRANCIS Carrosserie Blénod-lès-Toul	Bronze
Entreprise Martial SIMON Menuiseries PVC Bois Alu Haraucourt	Bronze
Entreprise SUTE / LEGRAND Pont-à-Mousson	Bronze
Centre de formation à la sécurité incendie Liverdun	Bronze
Entreprise NOVACARB	Argent
Mairie de Baccarat	Argent
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle	Argent

Après ce moment solennel avec les différents responsables et SPV concernés, chacun a pu poursuivre les riches échanges engagés autour du traditionnel verre de l'amitié.

Une attention particulière portée sur la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires

L'un ne va pas sans l'autre, le volontariat ne pourrait évoluer sans la mise en œuvre d'actions destinées à favoriser la longévité de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. L'un des leviers qui a fortement été favorisé en 2016 est celui du partenariat avec les employeurs. Les sapeurs-pompiers volontaires exercent leur activité en plus d'une activité principale. Il va sans dire que la réussite de l'engagement citoyen résulte donc d'un minutieux mélange entre vie professionnelle, vie familiale et activité de sapeur-pompier. Il est donc nécessaire pour que l'équilibre soit durable d'être en mesure d'agir au niveau de chacune des sphères et en particulier de la sphère professionnelle.

L'accent a donc été mis dès cette année sur les démarches de sollicitations des employeurs. Celles-ci, initiées par les référents volontariat des groupements territoriaux, ont notamment pour objectif d'établir des conventions de disponibilité. Ces conventions permettent aux sapeurs-pompiers volontaires d'effectuer une partie de leur formation sur leur temps de travail et souvent de conclure à une mise à disposition exceptionnelle ou régulière du SPV pour participer aux missions opérationnelles.

Ces dispositions permettent de soulager la charge qui pèse sur le SPV et favorisent donc la longévité de son engagement. On compte aujourd'hui plus de 270 sapeurs-pompiers volontaires conventionnés. Un développement informatique facilitant la gestion de ces conventions va permettre dès cette année d'augmenter la capacité de multiplier les démarches de conventionnement et devrait permettre à moyenne échéance de doubler le nombre de partenariats.

Ce partenariat gagnant / gagnant mérite d'être souligné et mis en valeur. Il le fut cette année à l'occasion du colloque sur le volontariat organisé à Briey à l'issue duquel 10 entreprises ont été récompensées par le label employeur partenaire des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.



Un appui essentiel des communes et des élus locaux

L'Association des maires de France (AMF), a signé le 24 juillet 2015 l'engagement national relatif à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Ces derniers, agents communaux et intercommunaux, constituent des ressources importantes pour le fonctionnement des centres d'incendie et de secours ruraux et semi ruraux dont les effectifs travaillent souvent loin de leur lieu de résidence.

Les heures ouvrables, sont donc, dans les secteurs ruraux, des périodes où certains centres de proximité rencontrent des difficultés pour maintenir leurs équipages disponibles.

L'enjeu est crucial pour le secours de proximité. Considérant l'importance de chaque minute écoulée en cas de détresse vitale, un véhicule qui ne part pas du centre le plus proche diminue considérablement les chances de survie de la victime. Sachant qu'un engin de prompt secours peut être engagé dès qu'un binôme est disponible pour porter secours, **la disponibilité d'une personne supplémentaire en journée peut s'avérer primordiale pour faire pencher la balance.**

Dès que cela est envisageable, le SDIS 54 sollicite donc les maires ou les présidents d'EPCI afin de décliner de manière locale la convention cadre nationale signée par l'AMF et organiser la disponibilité des employés communaux ou intercommunaux durant leur temps de travail afin de faciliter l'engagement des engins de secours locaux pour les missions de secours urgentes.

De telles conventions permettent donc d'assurer la continuité du secours public, de pérenniser la démarche citoyenne de volontariat dans la durée mais également de resserrer le lien historique entre les communes et les sapeurs-pompiers qui s'est distendu au fil des années depuis la départementalisation.

La force des communes est aussi liée à sa capacité de communiquer et de toucher un public large. Accueil des nouveaux habitants, bulletins municipaux, manifestations en tous genres, discours, tout élu sensibilisé aux problématiques du volontariat est un allié essentiel pour permettre à un centre de secours local de maintenir ses effectifs et donc le bon fonctionnement de ce service public de proximité essentiel. Le partenariat qui sera mis en place cette année avec l'association des maires du département est donc une action prioritaire et essentielle pour notre établissement public.



Des perspectives 2017 orientées vers l'accompagnement et la communication

Cette nouvelle année s'engage donc sur la même lancée offensive et dynamique. Elle sera orientée vers l'accompagnement des centres en particuliers ceux dont l'effectif nécessite un audit et la mise en œuvre d'actions locales. L'accompagnement managérial sera également une thématique importante de l'année. L'ouverture de stages de formation initiales des chefs de centres et de formations de maintien des acquis d'une forme nouvelle sera suivi de près par le bureau départemental de la gestion et du développement du volontariat.

Coté communication l'accent devra être mis sur la sensibilisation des élus locaux sur les problématiques rencontrées par le volontariat. Rendez vous est déjà pris avec l'association des maires du département de Meurthe-et-Moselle pour déployer cet échange. ||



LE SDIS DE MEURTHE-ET-MOSELLE À LA FOIRE INTERNATIONALE DE NANCY 2016

*Voilà plusieurs années
que le SDIS
de Meurthe-et-Moselle
n'avait pas participé
à la foire internationale
de Nancy.*



**LES
GESTES
QUI
SAUVENT**

LA EU LA POSSIBILITÉ cette année de renouer avec cet événement, et deux lignes directrices majeures ont été tracées pour la circonstance :

- Faire connaître le volontariat et partager sur cette thématique avec le public comme le prévoit l'axe 4 du plan d'action départemental de développement et de fidélisation du volontariat.
- Poursuivre la sensibilisation du public aux gestes qui sauvent dans le même esprit que les actions menées dans les centres d'incendie et de secours depuis le début de l'année.

Malgré les lourds et réguliers désagréments provoqués par la météo, la fréquentation du stand a été très satisfaisante, y compris pour l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui avait déployé son stand de vente d'objets promotionnels.

Sur les plus de 100 000 visiteurs qui ont fréquenté la foire, plusieurs dizaines de milliers ont pu visiter le stand et les engins exposés pour l'occasion.

On estime à environ 3 000 personnes le public touché durant ces onze jours par la sensibilisation aux gestes qui sauvent et/ou la thématique du volontariat.

La collaboration précieuse du Groupement de Soutien Technique et Logistique et en particulier, du bureau habillement, couplée à la grande mobilisation des centres du département a permis de mettre en œuvre une prestation représentative, à la hauteur des ambitions fixées.

Ce ne sont pas moins de 30 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui se sont relayés sur toute la durée de la foire aux côtés du Capitaine GAUTHIER pour assurer l'animation, et autant de sapeurs-pompiers qui ont réalisé des démonstrations ponctuelles aux périodes d'affluence du public (Jeunes Sapeurs-Pompiers de Neuves-Maisons, équipes cynophiles, équipes Risque Chimique, CFSP sensibilisation aux risques domestiques, Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux).

Le renouvellement de cette opération est envisagé pour 2017. **||**



Cne Lionel ROBERT

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT



noter que certaines initiations de masse telles que celle organisée lors de la journée nationale des sapeurs-pompiers à Briey en juin dernier ou lors de 5 « matinées pour sauver » réalisées à la mairie de Nancy et jusqu'en décembre dernier, sont venues majorer les résultats de cette opération nationale qui démontre toute la capacité de mobilisation du monde des sapeurs-pompiers pour défendre cette grande cause.

Des gestes qui sauvent au volontariat...

On pourrait affirmer qu'il n'y a qu'un pas à franchir lorsque l'on est déjà au centre d'incendie et de secours pour être initié aux gestes qui sauvent. Profitant de la présence de candidats potentiels à l'engagement citoyen, chaque séance d'initiation a donné lieu à une information complète sur le rôle des sapeurs-pompiers mais également sur les possibilités de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers qui les avaient formés. Sensibilisés sur le fait que le secours à personne constitue la grande majorité des interventions réalisées quotidiennement par les soldats du feu et informés sur le programme de formation de « secourisme en équipe » qu'ils seraient amenés à suivre, des candidats se sont découverts une nouvelle vocation de futurs sapeurs-pompiers volontaires et seront bientôt à bord de nos ambulances pour porter secours à leurs concitoyens. ||

Déclarée grande cause nationale en 2016 par le premier ministre, « Adopter les comportements qui sauvent » a mobilisé les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle et leur réseau associatif tout au long de l'année 2016.

TOUT D'ABORD en février, copiant l'initiative des sapeurs-pompiers de Paris, ce sont l'ensemble des centres de secours qui ont ouvert leurs portes tous les samedis du mois à la population. À travers un module de 2 h 00 consacré à « alerter, masser, défibriller, poser un garrot », ce sont plus de 1 200 Meurthe-et-Mosellans qui ont été formés par les sapeurs-pompiers à ce « vernis de premiers secours » unanimement salué et plébiscité par les participants. À



DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

- ALERTER
- MASSER
- DÉFIBRILLER
- POSER UN GARROT

2016 : DES PREMIÈRES PIERRES POUR DE FUTURES CASERNES

JARNY

La commune de Jarny a mis gracieusement à disposition du SDIS un terrain de 6 000 m² situé rue Henri Bezon sur lequel le nouveau centre de secours verra le jour. Il se situe à 2 kilomètres du centre de secours actuel. La première pierre a été posée le 3 mars.



COLOMBEY-LES-BELLES



Pose de la première botte le 8 mars 2016. Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale et durable. La forme caractéristique et originale du bâtiment participera à la recherche des énergies naturelles et disponibles sur le site (apport solaire). D'une surface de 1 150 m² le bâtiment se composera d'une remise de 590 m². La parcelle de 3 600 m² a été cédée au SDIS par la commune pour un euro.

DIEULOUARD



Pose de la première pierre du centre d'incendie et de secours de Dieulouard le 19 mai 2016. Ce centre d'une surface de 680 m² se composera d'une remise de 300 m² destinée à accueillir les engins et d'une zone de vie de 380 m². Il a été appliqué à l'ensemble du projet une démarche conceptuelle bioclimatique et responsable. Le terrain d'une superficie de 3 500 m² a été mis à disposition par la communauté de communes.

THIAUCOURT-RÉGNEVILLE

Pose de la première pierre à Thiaucourt-Régneville le 21 octobre 2016. Ce projet de création mutualisé de construction abritera les locaux de la communauté de communes du Chardon Lorrain et du centre d'incendie et de secours. Le terrain de 2 011 m² a été cédé pour un euro symbolique au SDIS et à la CCCL. Les surfaces sont réparties pour 593 m² pour le SDIS avec une remise de 372 m² et une zone vie de 266 m². 327 m² sont dévolus à la CCCL et les locaux communs aux deux entités occupent 184 m².



PASSATIONS DE COMMANDEMENT



Les passations de commandement, désormais ancrées dans nos pratiques se sont enchaînées depuis la dernière parution de notre revue. Pour chaque cérémonie, hommes du rang, sous-officier et officiers, sans oublier dans la plupart des cas, jeunes sapeurs-pompiers et vétérans, se sont mobilisés pour venir entourer et remercier le chef de centre ou de groupement partant, accueillir son successeur et faire preuve de cohésion, indispensable au bon fonctionnement et à l'efficacité d'une unité territoriale. Plusieurs collègues officiers des cadres concernés, ainsi que des personnes administratifs et techniques ont également participé à ces cérémonies, que de nombreux élus sont venus honorer de leur présence.



CIS RICHARDMÉNIL

13 février 2016

Le Sergent-chef Vincent JOURDAIN succède au Lieutenant René CAILBEAUX.

CIS VIVIERS-SUR-CHIERS



20 mai 2016

L'Adjudante Audrey CARVALHO succède au Lieutenant Marc MICHY.

CIS CIREY-SUR-VEZOUZE



30 juin 2016

L'Adjudant-chef Francis EPPE succède au Capitaine André EPPE.

GROUPEMENT TERRITORIAL NANCY



1^{er} juillet 2016

Le Commandant Laurent JUILLERAT succède au Lieutenant-colonel Philippe SIGNE.

GROUPEMENT TERRITORIAL PONT-À-MOUSSON TOUL



4 juillet 2016

Le Commandant Olivier DUMOULIN succède au Commandant Daniel WARIN.

GROUPEMENT TERRITORIAL PAYS HAUT



6 juillet 2016

Le Commandant Bertrand LEPOUTÈRE succède au Lieutenant-colonel Philippe DELALANDE.

CIS NANCY-JOFFRE



5 janvier 2017

Le Commandant Cyril GIBIERGE succède au Capitaine Nicolas XHAARD-BOLLON et devient également adjoint au chef de groupement territorial.

CIS LUNÉVILLE



12 janvier 2017

Le Lieutenant François CHANSON, promu Capitaine, succède au Capitaine Nabil ROUBACHE.

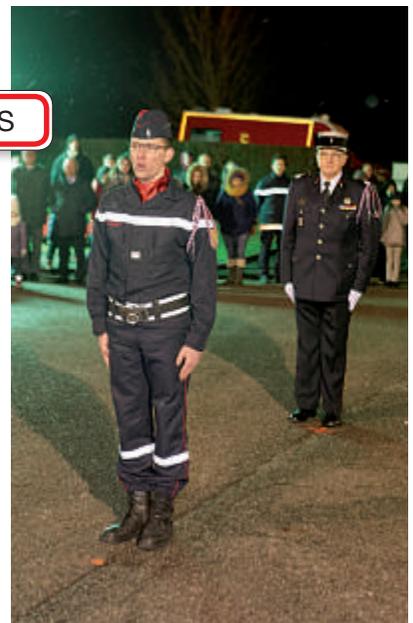
CIS SAINT-NICOLAS-DE-PORT



14 janvier 2017

Le Lieutenant Cyril CAUDAL succède au Lieutenant Guillaume BLAISE promu capitaine.

CIS NEUVES-MAISONS



14 janvier 2017

Le Lieutenant Sébastien HEINRICH succède au Lieutenant Vincent MAIRE, promu capitaine.

BRIEY 2016

JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS



UNE CONFÉRENCE sur le volontariat la veille, une cérémonie rendant hommage à l'ensemble des composantes de notre corporation, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers décédés en service commandé, une participation grandissante au déjeuner, un challenge inter-centres et une animation à destination du public organisée en association avec l'Association des adultes et enfant inadaptés mentaux (AEIM) de Meurthe-et-Moselle l'après-midi, tel est le programme ambitieux et innovant de la JNSP 2016 organisée par les sapeurs-pompiers du Pays-Haut et l'Union départementale samedi 11 juin 2016 à Briey. Quand on se souvient qu'elle s'est déroulée entre deux périodes d'inondations, en grande partie, sur une place sous les eaux quelques jours auparavant, cela mérite bien un coup de chapeau aux organisateurs. Plusieurs personnalités et élus, ainsi qu'un public venu en nombre ont félicité et applaudi chaleureusement les sapeurs-pompiers, notamment ceux ayant reçu des récompenses parmi lesquelles, l'insigne de Chevalier dans l'Ordre national du mérite, une médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement, deux médailles d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels échelon argent ainsi que des mentions honorables, lettres de félicitations et citations à l'ordre du corps. ||

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX SAPEURS-POMPIERS ET AUX JEUNES SAPEURS-POMPIERS

CIS PONT-À-MOUSSON



LE REGROUPEMENT DE TROIS CÉRÉMONIES, destinées à honorer les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), en une seule qui s'est déroulée samedi 26 novembre 2016 à 11 h 00 dans la remise du Centre d'incendie et de secours de Pont-à-Mousson, a été particulièrement apprécié par les participants fidèles et les organisateurs (SDIS et Union départementale, en association avec les sections de JSP). Une belle réussite, pour cette manifestation départementale d'ampleur, de par la forte mobilisation des sapeurs-pompiers et JSP, la participation des vétérans et des personnels administratifs et techniques, la présence nombreuse autorités, de personnalités et d'élus venus féliciter, rendre hommage et encourager toute une corporation, ainsi que celle des parents de JSP ou familles de récipiendaires venus entourés leurs proches. Parmi les nombreux récompenses et diplômes remis figurent **62 fourragères tricolores**, **4 Médailles d'honneur** des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels, **36 Brevets** de jeune sapeur-pompier, **7 insignes d'animateur** de JSP et **17 médailles associatives** fédérales ou départementales. Après les allocutions des autorités, les 500 personnes présentes ont partagé un moment de convivialité préparé par les sapeurs-pompiers locaux et des membres de l'équipe logistique de l'union départementale. ||

LES TRAVAUX SUR LE SITE KLÉBER

L'année 2017 verra l'aboutissement de nombreux projets immobiliers dont l'un des plus importants en termes financiers et en termes d'enjeu pour le service est l'achèvement de l'implantation de l'ensemble de l'État-major sur le site de Kléber d'Essey-lès-Nancy.

POUR MÉMOIRE cette implantation a débuté en 2011 avec l'aménagement du bâtiment administratif de l'école départementale (bureaux et salles de cours) et d'hébergement des stagiaires, du bâtiment restauration et de la remise à véhicules.

La création en 2014 du plateau gaz, réalisé en partenariat avec GRDF et du plateau intervention sur réseaux électriques, réalisé en partenariat avec ERDF, a permis de développer sur le site les premiers outils pédagogiques d'entraînement en situation réelle.

La même année, le dossier de création du plateau technique polyvalent d'apprentissage et de perfectionnement a été confié au cabinet «ASP architecture».

Suite à une longue phase d'étude en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et au déroulement des procédures

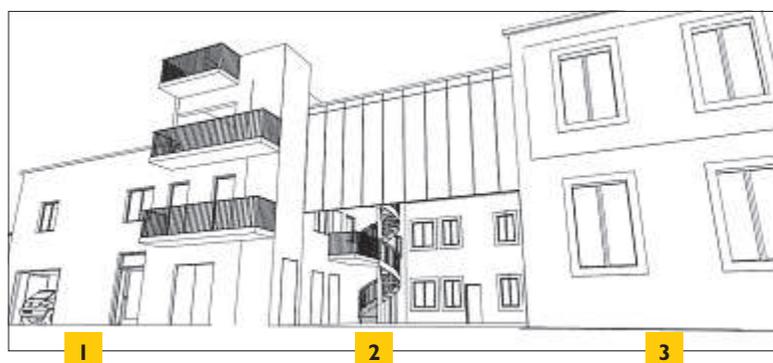
d'attribution des marchés de travaux, le chantier a pu démarrer en janvier 2016.

Si la plupart des ouvrages pourra être réceptionnée en début d'année 2017, la société chargée de l'installation des équipements techniques de la maison à feu a pris du retard sur son calendrier de réalisation. Cet outil pédagogique ne sera donc fonctionnel que dans le courant du 2^e trimestre.

Enfin, dans le cadre du concept «école du feu» et en complément du simulateur à gaz, un caisson à feux réels va être implanté à proximité des installations existantes afin de permettre l'observation et la compréhension des nombreux phénomènes thermiques, ainsi que la pratique des techniques d'extinction.

Aménagement de la maison d'entraînement :

Esquisse du projet



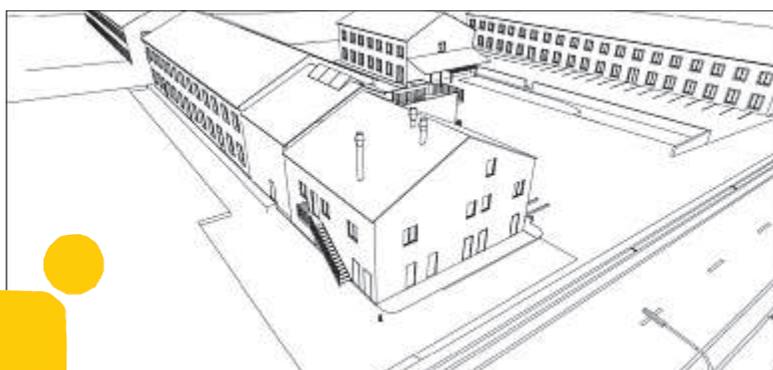
- 1** maison à feu avec installation d'un simulateur fonctionnant au gaz et comportant 9 points feux.
- 2** la trémie qui constituera un espace de manœuvre protégé et éclairé.
- 3** bâtiment vestiaires, sanitaires, bureaux, salles de cours, réserves et locaux techniques et de stockage.

Réalisation



Création du plateau de manœuvres :

Esquisse du projet



Réalisation



La troisième étape de l'installation sur le site porte sur l'aménagement des bâtiments destinés à accueillir l'État-Major et le CTA CODIS, projet confié au cabinet d'architecture Bolzer.

Hormis les créations et rénovations de bureaux on note au niveau des travaux les plus importants : la création de

la salle du Conseil d'Administration, l'aménagement du plateau du CTA-CODIS, la réfection complète des blocs sanitaires, la création d'ascenseurs, les mises aux normes relatives à l'accessibilité.

Le chantier a débuté en mars avec un déménagement programmé pour la fin de cette année. **||**





CHEMSDINE
Militaire



RENAUD
Chauffeur



GERALDINE
Médecin



FRANCK
Chef d'entreprise



JEAN-PIERRE
Serveur

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

DES GENS ORDINAIRES QUI ENSEMBLE REALISENT
DES CHOSES EXTRAORDINAIRES



POURQUOI PAS VOUS?

Contactez le centre d'incendie et de secours le plus proche
de votre domicile.

www.pompiers54.fr / spv@sdis54.fr

